



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

formation continue

Question écrite n° 85506

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la lettre de mission du Premier ministre à France stratégie du 6 juillet 2015. Dans cette lettre, le Premier ministre demande de réfléchir sur la mise en place du compte personnel d'activité (CPA). Or à la date précitée, le Parlement n'avait toujours pas validé l'article 21 du projet de loi relatif au dialogue social, concernant ce CPA. Quand bien même, cet article ne fait que poser le principe d'une concertation des partenaires sociaux qui, « si [ils] le souhaitent, ouvrent une négociation sur la mise en œuvre du compte personnel d'activité ». Il souhaite donc obtenir des explications sur l'étonnant calendrier de cette mission confiée à France stratégie.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85506

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 juillet 2015](#), page 5565

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)